Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 022-212201214-20251128-2025_69-DE

DÉLIB. 2025-69

Département
Des Côtes d'Armor

Arrondissement
de Guingamp

Commune de
LANVOLLON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 novembre 2025

Date de convocation
21.11.2025

Date d'affichage
21.11.2025

Nombre de conseillers

En exercice	18
Présents	13
Votants	15

L'an deux mille vingt cinq
le vendredi 28 novembre à 20 heures,
le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain SAPIN, Maire.

Etaient présents :
M. Alain SAPIN - M. Dominique PRIGENT - Mme Patricia MARTIN - Mme Annie JOUANJAN - M. Jacques BROUDER - Mme Marie-Françoise LIMPALAER - Mme Marie-Annick GEFFROY - Mme Florence QUATTRIN - M. Frédéric COURTEIL - Mme Gwénaëlle BRIGOT - M. Yann DASPREMONT - Mme Monique LE VOGUER - M. Jean-Pierre THOMAS
Formant la majorité des membres en exercice

Absents excusés : Mme Roselyne DESCAMPS - M. Evence LE GOAS

Absents non excusés : M. Pascal AUBERT

Absents représentés :
M. David RADUFE représenté par Mme Patricia MARTIN
Mme Marie-Annick THOMAS représentée par Mme Marie-Françoise LIMPALAER

Mme Marie-Annick GEFFROY a été élue secrétaire de séance.

OBJET : Effacement des réseaux rue Sainte-Anne et rue Edouard Duval – Actualisation des coûts des travaux réalisés par le SDE

Le 1er avril 2022 deux délibérations avaient été prises pour l'engagement des travaux d'effacement de réseaux BT infrastructures de télécommunications & aménagement EP pour les rues Sainte-Anne et Edouard Duval.

Les délibérations avaient été prises sur la base de l'estimation.

Par courrier en date du 30 juillet 2025 le SDE nous a transmis deux courriers indiquant les montants définitifs.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 08 DEC. 2025

Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 022-212201214-20251128-2025_69-DE

Pour la rue Sainte-Anne

	Délibération 2022		**Nouvelle proposition**	
	Montant des travaux TTC	Contribution commune	Montant des travaux TTC	**Contribution commune**
Réseau électrique	150 000 €	55 555.56 €	153 500 €	51 166.67 €
Réseau éclairage public	62 700 €	37 736.11 €	66 800 €	40 203.71 €
Infrastructures de télécommunications	23 300 €	23 300 €	34 800 €	34 800 €
TOTAL	236 000 €	116 591.67 €	255 100 €	126 170.38 €
			+ 19 100 €	**+ 9 578.71 €**

Pour la rue Edouard Duval

	Délibération 2022		**Nouvelle proposition**	
	Montant des travaux TTC	Contribution commune	Montant des travaux TTC	**Contribution commune**
Réseau électrique	34 000 €	12 592.60 €	41 100 €	13 700 €
Réseau éclairage public	14 400 €	8 666.67 €	18 100 €	10 893.52 €
Infrastructures de télécommunications	2 900 €	2 900 €	3 700 €	3 700 €
TOTAL	51 300 €	24 159.27 €	62 900 €	28 293.52 €
			+ 11 600 €	**+ 4 134.25 €**

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres votants,

- ***DE VALIDER** les décomptes définitifs transmis par le SDE 22*
- ***D'AUTORISER** Mr le Maire à signer tous documents relatifs à ce sujet*

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire
Alain SAPIN

MAIRIE DE LANVOLLON 22290

La secrétaire de séance
Marie-Annick GEFFROY

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 08 DEC. 2025